

Réf: CA2023/44

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2023

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2023**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **29 septembre 2023** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, en son article L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** le *procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 juin 2023.*

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 29 septembre 2023.

Membres présents	22
Membres représentés	9
Abstention (s)	3
Votants	28
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.



17 OCT. 2023

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

11 OCT. 2023